

Avec environ 3900 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus gros employeurs de la Région bruxelloise.

Vous serez employé au département **Patrimoine public** qui a pour mission générale de veiller à la construction et à l'entretien des bâtiments du patrimoine public et des monuments de la Ville. Il est chargé de la gestion technique et de l'entretien de quelque 300 bâtiments publics ainsi que des monuments, fontaines et œuvres d'art publiques. Il étudie et réalise les projets de rénovation, de restauration ou de construction des bâtiments du patrimoine immobilier public.

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un électricien spécialisé en HVAC (H/F/X) pour le Service Technique spéciales.

DIPLOME REQUIS

Vous êtes en possession d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur option : Chauffage, ventilation, électricité ou électronique.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

MISSION

Vous effectuez des entretiens, réparations, modifications et dépannage des chaudières/équipements de la chaufferie dans les bâtiments de la Ville de Bruxelles pour le confort des occupants.

TACHES

- Vous remplacez le matériel défectueux (brûleur, sonde d'ionisation, thermocouple, bloc-gaz, cerveau-moteur V3V, thermostat, circulateur et pompe vide-cave)
- Vous effectuez l'entretien des chaudières et des chaufferies
- Vous réparez, dépannez les chaudières et équipements de chauffage
- Vous effectuez le réglage des chaudières et les contrôles périodiques PEB
- Vous apportez et assurez la manutention des outils nécessaires à la bonne réalisation du chantier
- Vous respectez le RGPT (vêtements de travail et protections adéquats)
- Vous chargez, déchargez et disposez le matériel
- Vous rapportez à votre chef d'équipe sur l'évaluation du chantier

PROFIL

Une expérience en entretien et dépannage d'installations HVAC (chauffage – ventilation – climatisation) est souhaitée.

- Vous avez l'agrégation Btecch (anciennement dénommée Cedicol) L, G1
- Vous avez le permis de conduire B
- Vous avez des connaissances ou l'expérience en installations HVAC, les matériaux et l'électricité
- Vous êtes orientés résultats
- Vous travaillez aussi bien en équipe que seul.
- Vous structurez votre travail et utilisez des outils de planification et de suivi
- Vous vous exprimez et rédigez clairement et aisément en français et ou en néerlandais

- Vous agissez avec intégrité et professionnalisme

OFFRE

- Un contrat de travail à temps plein
- Salaire mensuel brut : minimum 2047,86 euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale)
- Avantages extra-légaux : Chèques repas, le remboursement à 100% de l'abonnement STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille, au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)

PROCEDURE DE SELECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **04/09/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Centre Administratif

Département RH - Service Recrutement :

Boulevard Anspach 6 (13ème étage)

1000 Bruxelles

02 279 24 20

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi jusqu'à 14h

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.